

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE Du mercredi 18 novembre 2020

## Etaient présents :

- → Représentants CLCV :
- Guy REPI Administrateur élu
- Agnès ROBERT, Administratrice élue
- Jocelyne SANTERRE, Administratrice élue
- Sylvie GRUY, représentant la CLCV
- → Représentants ALI affiliée à la CGL :
- Denis MiLTGEN Administrateur élu
- Laurence MAGDZIAREK Administratrice élue
- Nicole ENGEL, représentant ALI

# → Excusé :

- Michel HISLEN, représentant ALI

## Y assistaient :

- Frédéric RICHARD, Directeur Général
- Sylvain RICHARD, Directeur de la Proximité

Le Directeur Général présente l'état d'avancement du Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine. Frédéric RICHARD précise que des réunions d'information ont eu lieu avec les locataires du Cèdre Bleu pour le présenter le projet de démolition et de réhabilitation de leur immeuble ainsi que les modalités de relogement. Les mesures de prévention liées à la COVID 19 ne nous ont pas permis de réaliser ces réunions avec les habitants du Tilleul Argenté. Le Directeur Général leur a adressé un courrier en date du 2 novembre 2020 pour les informer des modalités de réalisation l'enquête de relogement confiée à notre prestataire, l'Association AMLI.

Ce courrier à destination des locataires du Tilleul Argenté est joint au présent compte rendu.

Madame ROBERT fait part de difficultés rencontrées sur la Résidence de la rue du Crosne. Les prestations de ménage ne sont pas correctement réalisées, des interventions de petite maintenance sont à réaliser et des rappels à l'ordre doivent être formuler auprès de certains locataires.

Sylvain RICHARD indique que ces demandes sont prises en compte et qu'une rencontre sera programmée sur site afin de faire le point sur les mesures à engager.

Fin de la séance à 16h.



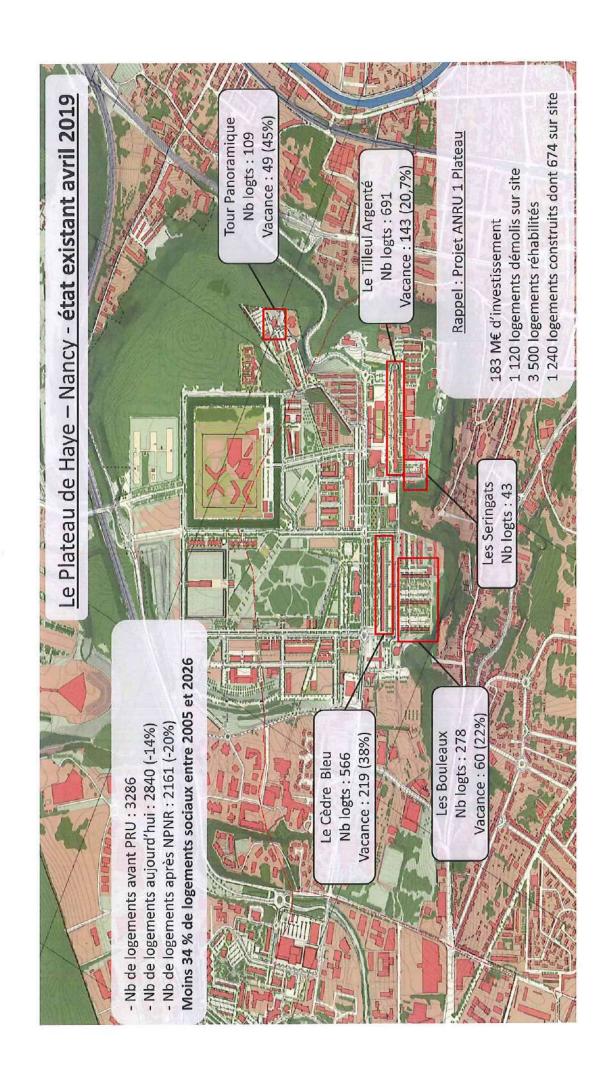
# PRESENTATION DE PROJETS POUR LE TERRITOIRE

# DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DU DEVELOPPEMENT ET DU FONCIER

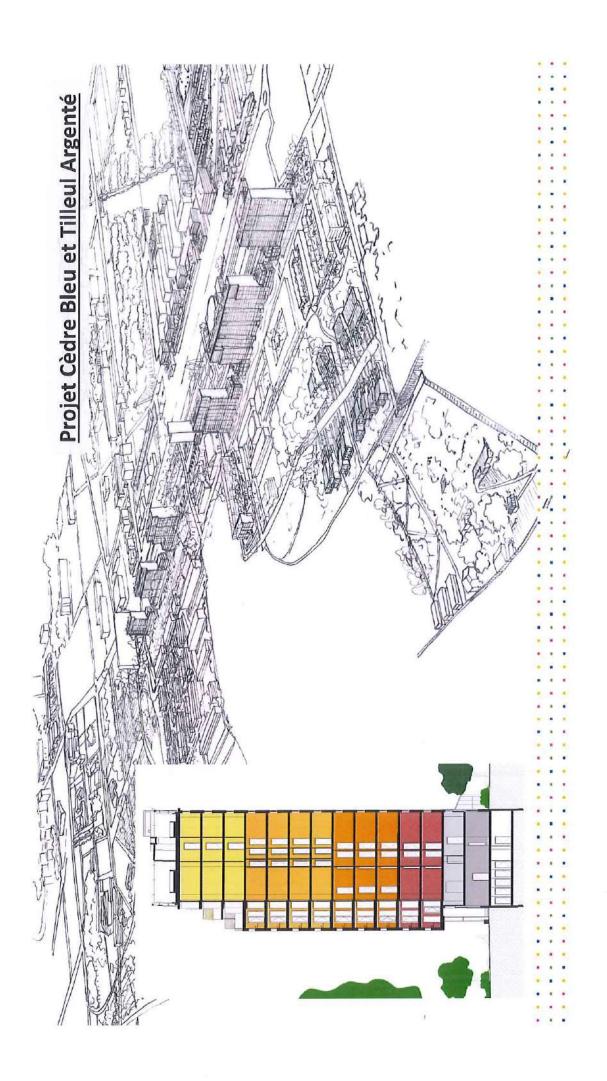


# NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE Plateau de Haye à Nancy 2019-2026

Etat d'avancement au 1er novembre 2020



# Démolition partielle Tilleul Argenté 229 logts DID déposé en préfecture - Autorisation obtenue Démolition Tour Panoramique Projet NPNRU Plateau de Haye (2019-2026) - état d'avancement novembre 2020 Construction 20 logts collectifs DID déposé en préfecture MOE retenue suite à concours Autorisation obtenue Réhabilitation Seringats 43 logts - niveau passif Réhabilitation : 414 logts 109 logts Etude APD en cours Construction 32 logts individuels MOE retenue suite à concours Construction 130 logts collectifs (6 plots) **Etudes APD en cours** Vente-Création de logts en Contact avec la Loft Fatory accession à la propriété (£)(£) Permis de démolir obtenu -Etude APD en cours Démolition partielle Cèdre Bleu 195 logts Démolition des Bouleaux 278 logts Réhabilitation : 299 logts DID déposé en préfecture Autorisation obtenue Construction 70 logts individuels 756 logts -Reconstruction: 377 logts dont 252 sur site **Etudes APD en cours** 50 M€ 50 M€ 811 logts 25 M€ Investissement Réhabilitation : - Démolition:



# Projet Cèdre Bleu et Tilleul Argenté

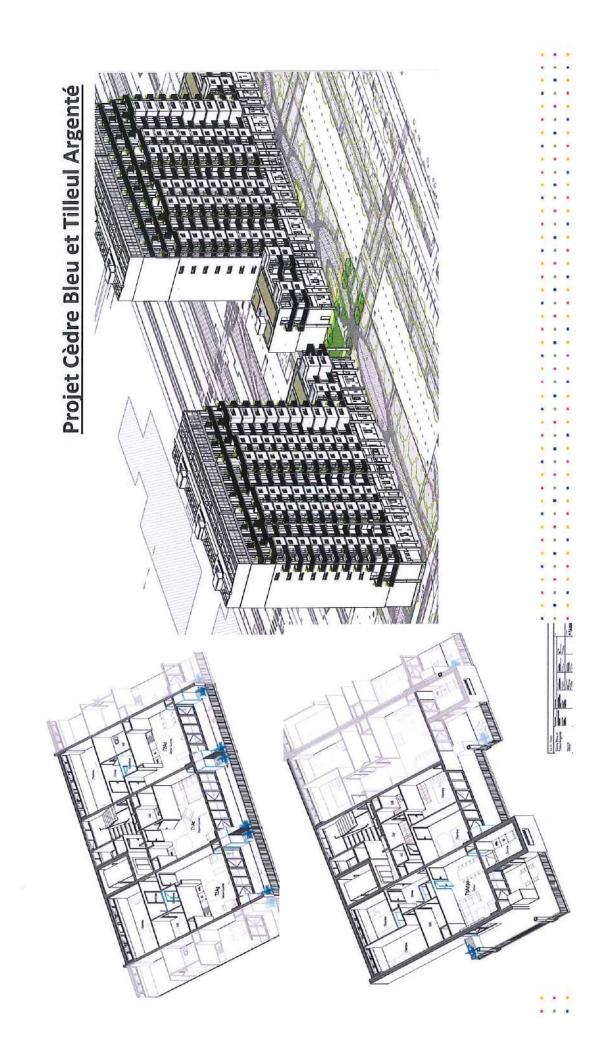




Cèdre Bleu état actuel



Cèdre Bleu état projeté



Projet Cèdre Bleu et Tilleul Argenté

# Glossaire des abréviations régulièrement utilisées dans le cadre de projets de travaux :

MOE : Maitrise d'œuvre ou Maitre d'œuvre : l'architecte qui est chargé de l'exécution et de la bonne réalisation des travaux.

MO: Maitrise d'ouvrage: le client qui commande les travaux

AP: Avant Projet

APS: Avant Projet Sommaire

APD : Avant Projet Définitif

DPC : Dossier de demande de Permis de Construire

DID : Déclaration d'Intention de Démolir

AO: Appel d'offre



A l'attention des locataires du Tilleul Argenté NANCY

A Nancy, le 02 /11/2020

OBJET: NPNRU du Plateau de Haye - Enquêtes relogement Tilleul Argenté

Madame, Monsieur,

Le nouveau programme de rénovation urbaine va s'articuler sur plusieurs années et les travaux de transformation de votre quartier vont bientôt commencer. Dans ce contexte, l'OMh du Grand Nancy va mener une opération de démolition partielle et de réhabilitation de l'immeuble du Tilleul Argenté.

Cette opération nécessite de reloger l'ensemble des locataires du Tilleul Argenté.

L'OMh du Grand Nancy s'engage à vous proposer :

- une solution de relogement définitive\*,
- un accompagnement personnalisé à chaque étape vous garantissant les meilleures conditions possibles.

La situation sanitaire actuelle ne nous autorise pas à organiser une réunion pour vous présenter le projet et le calendrier.

L'office a désigné l'association AMLI \*\*, pour réaliser les enquêtes de relogement. Après un premier contact téléphonique, notre prestataire vous proposera un entretien individuel à votre domicile actuel\*\*\*, afin de nous transmettre vos besoins en termes de logement et de localisation géographique. Cela nous permettra de rechercher un logement adapté à vos besoins et capacités financières, et ce, dans les meilleurs délais.

Nous tenions à vous rassurer sur les délais de relogement, qui vont s'étendre <u>sur plusieurs</u> <u>années</u>.

En effet, actuellement, les équipes de l'OMh travaillent au relogement des ménages du Cèdre Bleu. Les relogements des habitants du Tilleul Argenté n'interviendront qu'après.

- \* Dans la mesure des disponibilités dans le patrimoine existant
- \*\* Expert en Ingénierie Sociale Urbaine
- \*\*\* En raison de la situation sanitaire, l'AMLI adaptera cette rencontre lors de l'entretien téléphonique de contact.







# Calendrier prévisionnel :

- Les locataires des entrées 11 Bis à 15 Bis du Tilleul Argenté seront relogés avant la fin septembre 2022 – Enquête relogement par l'AMLI en cours;
- Les locataires des entrées 9 Bis à 11 du Tilleul Argenté seront relogés avant la mi mars 2023. L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2021;
- Les locataires des entrées 7 à 9 du Tilleul Argenté seront relogés avant la fin septembre 2023. L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2021;
- Les locataires des entrées 3 à 5 Bis du Tilleul Argenté seront relogés avant la fin juin
   2024. L'AMLI rencontrera les ménages concernés début 2022;
- Les locataires des entrées 1 et 1 Bis du Tilleul Argenté seront relogés avant la fin décembre 2024. L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2022;

En raison de la période de confinement, la permanence qui se tenait chaque mercredi de 14h à 17h à la Tour des Energies est suspendue et reprendra à la fin de celui-ci. La date de reprise vous sera communiquée.

Comptant sur votre compréhension,

ordialement,

Et vous remerciant par avance de bien vouloir réserver votre meilleur accueil aux représentants de l'AMLI et de l'OMh du Grand Nancy, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric RICHARD

Directeur Général

Dans le contexte sanitaire actuel, l'AMLI et l'OMh ont mis en place un protocole sanitaire strict, les rencontres entre personnes se font dans le respect des gestes barrière qui vous seront rappelés lors de chaque entrevue.